

Séance du 19 septembre 1917

Autor(en): **Martin, Ed.**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1917-1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Sommaire du N° 1 :

De la compétence de l'Etat dans les questions d'éducation (M. E. DUVILLARD). — Fête du Cinquantenaire. — Coup d'œil sur les cinquante premières années de la Société pédagogique genevoise (M. E. MARTIN). — L'éducation et la démocratie (M. E. CLAPARÈDE). — Théâtres d'enfants (M. J. FAES). — A propos de deux brochures récentes (M. HOCHSTÄTTER). — Séance du 20 mars. — Convocation à la séance du 17 avril.

Séance du 19 septembre 1917.

La séance a été consacrée à la lecture d'un travail de M. E. Duvillard sur *la compétence de l'Etat en matière d'éducation*. L'auteur croit l'Etat incapable d'assurer seul, sans la collaboration soutenue des éducateurs, les progrès de l'éducation et de l'enseignement. L'Etat est compétent pour assurer les progrès de l'hygiène et un niveau de vie plus élevé chez les enfants. Il a réussi pleinement dans cette voie. Il a échoué dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement. L'auteur apporte à l'appui de sa thèse des exemples de cette stérilité malencontreuse. Il demande comme remède à cette situation la création d'une *commission permanente* chargée d'étudier les projets de réforme et les méthodes nouvelles, et la création d'un *laboratoire de pédagogie expérimentale*.

La première conclusion n'a pas obtenu l'adhésion de tous les auditeurs mais l'idée du laboratoire a emporté les suffrages de l'assemblée.

Candidatures.

Les candidatures de M^{lle} Blanche Dufour et de M. Edouard Ducor sont acceptées à l'unanimité.

Secrétariat.

M. Pâquin ne pouvant accepter sa réélection aux fonctions de secrétaire, la société désigne pour le remplacer M^{lle} Suzanne Pattey.

Fête du cinquantenaire.

La *Société pédagogique genevoise* a célébré le samedi 20 octobre le cinquantième anniversaire de sa fondation. Comme il convenait d'ailleurs, cette manifestation fut des plus modestes, mais elle réussit au delà de toutes les espérances.

Dès 6 h. 30 les participants arrivaient à la Maison communale de Plainpalais, gracieusement mise à la disposition de la Société par la Mairie. La fête commença par un repas en commun, d'une grande simplicité, mais fort bien servi. A la table d'honneur nous avons remarqué M. le président, Dr Ed. *Claparède*, qui a souhaité la bienvenue aux très nombreux assistants (140 environ) et a remercié de leur présence M. le Conseiller d'Etat W. Rosier, président du Département de l'Instruction publique, M. Malche, Directeur de l'Enseignement primaire, M. F. Hoffmann, président de la Société pédagogique de la Suisse romande et représentant du canton de Neuchâtel, M. Roulier, délégué du canton de Vaud, M. E. Briod, rédacteur en chef de l'*Educateur*, M. Gielly et M^{lle} C. Vignier, délégués de l'Union des instituteurs genevois, M. le prof. E. Yung, premier vice-président de la Commission scolaire, M. le prof. Fehr, doyen de la Faculté des Sciences, M. L. Bertrand, Directeur du Collège, M. H. Duchosal, Directeur de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles, et M. Thévenaz, adjoint de la Commune de Plainpalais.

Il regrette et excuse l'absence du délégué du Conseil administratif de la Ville de Genève, du délégué de la Section pédagogique jurassienne, et de M. P. Bovet, Directeur de l'Institut J.-J. Rousseau

Puis il donne la parole à M. *Edmond Martin*, ancien président, pour la lecture d'une notice sur l'histoire de la Société ; nous avons tenu à publier intégralement cet intéressant travail, ainsi que le beau discours, très applaudi, de M. le prof. *Claparède* sur *L'Educateur et la démocratie*.

M. le Conseiller d'Etat W. Rosier apporte à la Société

jubilatoire le salut patriotique du Conseil d'Etat. Il se dit heureux de constater les éminents services rendus au pays par la Société pédagogique dont lui-même est l'un des plus anciens membres. Le programme esquissé par M. le président Claparède est de ceux auxquels un gouvernement a le devoir de souscrire. Le Conseil d'Etat du canton de Genève a toujours voué une sollicitude particulière aux progrès de l'instruction, et il ne se départira pas de cette règle de conduite. Discrètement, M. Claparède a fait allusion à l'amélioration de la situation des instituteurs ; M. Rosier peut donner l'assurance au corps enseignant que les pouvoirs publics s'en préoccupent activement et qu'avant peu un progrès sera réalisé dans ce sens.

Des applaudissements frénétiques ont montré à l'orateur combien il avait su entrer en communion de pensée avec ses auditeurs.

Le temps, malheureusement très limité par les prescriptions fédérales, n'a pas permis aux autres invités de se faire entendre ; nous le regrettons vivement ¹.

Mais la sonnerie appelle les convives dans la salle de spectacle. La partie récréative de la soirée consistait en une pièce d'actualité : *Pour et contre*, de M^{me} Marguerite Grange, avec prologue en vers de M. A. Nally. Plus de 450 personnes se pressaient dans la jolie salle du 1^{er} étage pour applaudir auteurs et acteurs, tous membres de la Société.

Le prologue de M. Nally est un beau dialogue entre un régent retraité et son fils qui l'a suivi dans la carrière. Le père dit son labeur simple et honnête, reconnaît ses erreurs, met son fils en garde contre les exagérations des idées nouvelles. Et le rideau se baisse sur ces mots, en parlant des enfants :

Va, mon fils, aime-les d'un cœur ardent et chaud ;
Aime-les, sois meilleur, le reste n'est qu'un mot.

La pièce elle-même est de toute autre allure. Sans être à proprement parler une revue, elle en a quelques-uns des caractères.

Nous sommes dans une école de Plein-Air à *Icare*. Sur son socle de statue, l'*Instruction* se déssole en voyant de quelle façon on enseigne aujourd'hui les éléments du sa-

¹ Voir dans le n° 43 de l'*Educateur* (27 octobre 1917) le toast en vers de M. Roulier, délégué vaudois.

voir. On ne pense plus qu'à la santé des élèves ; la journée entière se passe en bains, douches, repos, goûters, jeux, sommeil, etc., etc. Il faut avoir recours à la musique et à la suggestion pour inculquer quelques connaissances à ces éphèbes. Le délégué du Département de l'Instruction publique de Calvince, représenté par M. H., qui s'était grimé en un M. Malche admirablement réussi, tiraillé entre l'Instruction qu'il aime et les méthodes nouvelles dont il ne faut point médire, ne sait à quel saint se vouer. Et l'on assiste à des scènes d'un comique irrésistible. Mais le temps passe ; tout rentre dans l'ordre et en vieillissant les esprits prennent de la sagesse. Cinquante ans plus tard M. le délégué retrouve l'Instruction, son amie, qui maintenant règne en maîtresse et conduit au paradis les éducateurs qui lui sont restés fidèles.

La pièce, semée de couplets spirituels sur des airs du maître Jaques-Dalcroze, qui d'ailleurs tenait le piano d'accompagnement, devait comprendre une démonstration de gymnastique rythmique qui n'a pu être donnée pour des motifs indépendants de la volonté des organisateurs.

Quoi qu'il en soit, elle fut un succès, et l'auteur comme les interprètes ont mérité les vifs applaudissements qui en ont souligné les passages les plus réussis.

Mais l'heure de la fermeture officielle est arrivée. Chacun rentre paisiblement chez soi en emportant la claire vision d'une soirée de joie et d'espérance au milieu de l'océan de ténèbres et de douleurs qui nous submerge aujourd'hui.

* * *

Nous ne saurions terminer ce compte rendu sans adresser, au nom du Comité et de la Société, de vifs remerciements à ceux qui ont travaillé à la réussite de notre fête : en première ligne à M. Edmond Martin, historien fidèle, à M^{me} Grange, auteur de la revue, à M. Nally, auteur du prologue et dévoué régisseur. Notre reconnaissance va aussi aux membres de la commission (notamment à MM. Bieler et Charvoz, qui s'occupèrent avec conscience de l'organisation financière), à M. Jaques-Dalcroze qui accepta d'accompagner les chants au piano, à M^{lle} Laetitia Boullanger, jeune cantatrice n'appartenant pas à l'enseignement qui voulut bien cependant nous prêter le concours de sa jolie

voix, et à tous les interprètes dont nous donnons ci-dessous la liste.

Interprètes du *Prologue* et de la revue *Pour et Contre* :
M^{mes} Grange, Moret-Ries, M^{lles} Boullanger, Brandt, Bus-
sien, Chevalley, Guyot, Helbling, Neydeck, Plasson, MM.
Burkardt, Ducommun, Faes, Hochstaetter, Leuba, Margot,
Martin, Nally, Senglet.

Coup d'œil sur les cinquante premières années de la Société pédagogique genevoise.

L'anniversaire que nous célébrons ce soir emprunte aux circonstances actuelles une importance telle qu'il n'est point superflu, croyons-nous, de suspendre un moment notre marche en avant et de mesurer du regard le chemin parcouru. Il est sage de dresser, à cette occasion, le bilan de l'activité d'une société vieille d'un demi-siècle ; il convient de rappeler les noms des ouvriers de la première heure qui ont contribué, dans la mesure de leurs faibles moyens, à faire progresser une science belle entre toutes et peut-être, — et cela seul serait déjà un sujet de réconfort — à apporter un peu de bonheur et de joie aux modestes pionniers qui, délaissant pour quelques instants les soucis et les petites misères de l'existence, venaient raviver leur foi à son foyer hospitalier.

Lorsque, le 26 septembre 1864, se fonda à Neuchâtel la Société pédagogique de la Suisse romande, Genève était représentée par vingt sociétaires. Les débuts heureux de la Société romande firent naître au cœur des Genevois, le désir de constituer une section cantonale et le 1^{er} février 1867, un premier comité composé de feu MM. Pautry, Michel et Pelletier, prenait en mains les destinées du groupement qui devint plus tard la Société pédagogique genevoise.

En 1872, Genève reçoit ses Confédérés à l'occasion du IV^e Congrès romand. Cette manifestation est féconde en heureux résultats pour la jeune société qui voit le nombre de ses adhérents augmenter dans des proportions fort sensibles. Des soirées familiaires s'organisent ; on y invite les dames « afin de rendre, dit une circulaire de 1875,

ces réunions plus attrayantes. » A cette époque, les sociétés recrutaient leurs membres parmi les seuls représentants d'un sexe que nous nous efforçons de ne point trouver trop laid ; les dames constituaient l'ornement des grands jours et on les y entourait de beaucoup d'égards et de respect.

Depuis ce temps, nos gracieuses collègues ont acquis des droits et ont appris à les faire valoir. Qui pourrait les en blâmer ? Elles sont toujours l'ornement de la société ; mais ce n'est plus le gracieux bibelot que l'on exhibe à l'occasion d'une réunion que l'on veut rendre plus attrayante, c'est la maîtresse de la maison elle-même, apportant dans la conversation toute la grâce de son esprit subtil et avisé, toute sa fine psychologie.

Mais l'attrait irrésistible de la belle campagne genevoise s'impose peu à peu à la société. Le Comité organise des promenades et des fêtes champêtres : à Lancy, Vandœuvres, Bernex, Croix-de-Rozon, La Plaine, etc. En 1875 la société comptait 113 membres. Dix sont encore vivants : MM. Dr Dunant et L. Favas, fondateurs, MM. Théodore Babel, Louis Bon, Louis Delafontaine, John Dufour, Camille Fleuret, Louis Munier, Auguste Sage et Benjamin Süss.

La société transporta ses pénates dans les divers quartiers de la ville. Successivement on la voit tenir ses séances Boulevard de la Coulouvrenière, 20 — Cours de Rive — Grand-Rue — Petite-Salle de l'Institut (ancien Bâtiment électoral) — Salle de la Taconnerie, et enfin à l'Institut Jean-Jacques Rousseau.

L'institution des soirées annuelles date de 1890. La première eut lieu à l'Orphéon du Léman et obtint un succès tel qu'il fallut la répéter à quelques semaines d'intervalle. Depuis lors, la Soirée annuelle a été partie intégrante de l'activité de la société. C'était la fête de famille du corps enseignant. Il y en eut de très belles qui ont laissé au cœur de leurs participants un souvenir ineffaçable.

Dès ses débuts, la Société pédagogique créa une bibliothèque, précieux instrument de travail à l'usage de ses membres. Pendant plusieurs années, le Département de l'Instruction publique l'encouragea par des dons fréquents. Depuis quelque temps, cette générosité ne s'est plus manifestée ; mais il ne faut point désespérer ; tôt ou tard, le

Département se souviendra de la modeste bibliothèque de la Société pédagogique et lui accordera de nouveau sa sympathie.

Nous ne saurions énumérer et, moins encore, analyser ici toutes les communications, d'ailleurs assez inégales, présentées à la société de 1867 à 1917. Les curieux trouveront les renseignements désirés dans les registres des procès-verbaux ou mieux encore peut-être, dans le *Bulletin analytique* que la société publie depuis 1892. Ils y verront que rien de ce qui touche à la pédagogie proprement dite, à la psychologie expérimentale, à la situation morale et matérielle du corps enseignant n'a laissé la société indifférente, et qu'au cours de ses séances, les sujets les plus divers ont été abordés tour à tour.

A ses débuts, la Société pédagogique était exclusivement la « Société des régents ». On y discutait des points de besogne quotidienne, on y lisait des nouvelles ou des chroniques dues à la plume de quelque collègue s'étant reconnu un certain talent littéraire, on y parlait surtout de la situation matérielle, bref c'était l'Union des Instituteurs de l'époque : l'histoire n'est qu'un éternel recommencement.

Dès 1892, c'est-à-dire depuis 25 ans, le cercle d'activité de la Société pédagogique s'élargit considérablement, à telles enseignes que, si la situation matérielle du corps enseignant préoccupe toujours les esprits, elle passe quelque peu à l'arrière-plan.

Successivement, nous voyons la société s'occuper du moyen d'unifier l'enseignement dans les cantons de la Suisse romande — on en parle encore aujourd'hui — du service militaire des instituteurs, question réglée depuis à la convenance des états-majors et au mépris de l'intérêt bien entendu de l'enseignement.

Sous l'influence de feu M. le Dr A. Jentzer et de notre ancien collègue M. J. Sigg, aujourd'hui conseiller national, l'éducation physique de la jeune fille retient dès 1893 l'intérêt de la société. Auparavant, on ne s'était guère préoccupé de cette question de haute importance ; quel chemin parcouru depuis lors ! L'année 1894 entend des discussions nourries autour d'un projet de revision de la loi de 1886, présenté au Grand Conseil par M. le député J. Sigg. A vingt ans de distance, nous avons eu la curiosité de revoir les discours inspirés par le projet Sigg ; nous avons été frappé de la justesse des idées émises alors,

lesquelles n'ont cependant, à l'heure actuelle, reçu satisfaction que dans quelques-unes de leurs propositions.

L'année 1895 est féconde en travaux. On s'occupe de l'enseignement de l'histoire naturelle à l'école primaire, de celui du chant, de celui de l'arithmétique et de la géométrie. Ces deux dernières branches donnent à M. le prof. L. Baatard, alors président de la société, l'occasion de présenter un mémoire si complet et si clair que les conclusions adoptées, sans être définitives — qu'est-ce qui est définitif en ce monde ? — n'appelleront, vraisemblablement pas de longtemps, une retouche.

A ce moment déjà, l'activité de la société est sollicitée par l'étude de la psychologie, science considérée autrefois comme n'ayant qu'un vague rapport avec l'art d'enseigner. Les esprits ont évolué depuis lors et ce sera l'honneur de notre société d'avoir eu foi, malgré d'assez graves difficultés, malgré une résistance passive ayant sa source dans un scepticisme ironique, en la valeur de la méthode scientifique, et d'avoir engagé une lutte sans merci avec la routine et la vieille scolastique.

1896 est l'année de l'Exposition nationale et du grand Congrès suisse des instituteurs. Peu de vie intérieure cette année-là ; étape qui permet de reprendre haleine.

Mais, par contre, de 1897 à 1907, la Société pédagogique connaît dix ans de vie intense. Elle est l'unique groupement professionnel, chacun s'intéresse à son activité et l'on y assiste à des conférences remarquables. Ce sont, pour ne citer que les plus importantes :

L'organisation de l'Ecole professionnelle et ménagère de Genève par M. le prof. W. Rosier ; la fête de Céligny, de radieuse mémoire ; Impressions de voyage en Russie, par M. le prof. L. Duparc ; l'enseignement du dessin, par M^{lle} E. Willy ; L'hygiène scolaire, par M^{me} J. Ballet ; Le superbe colloque entre MM. Ferdinand Buisson et Georges Favon sur l'enseignement de la morale à l'école ; Les cours de vacances pour instituteurs, par M. W. Rosier ; La prévoyance et la mutualité à l'Ecole primaire, par M. Ed. Racine ; Les traditions populaires, par M. Henri Mercier ; Influence de l'activité musculaire sur le développement intellectuel, par M. le prof. Ed. Claparède ; L'éducation des enfants anormaux ; Les principes pédagogiques d'Herbert Spencer, par M. J. Dubois ; L'éducation physique à l'école, par M. le Dr Tissié ; De la préparation

secondaire et universitaire des maîtres de l'enseignement primaire, par M. F.-F. Roget ; Le tunnel du Simplon, par M. L. Groscurin ; L'esprit démocratique et l'enseignement secondaire, par M. J. Dubois ; Les programmes actuels des études secondaires, par M. le prof. A. Naville.

Entre temps, la société fêtait le 35^e anniversaire de sa fondation et le 6^e centenaire de la nuit de l'Escalade par une réunion imposante à la Salle des Rois, manifestation à la quelle le Conseil d'Etat tint à assister *in-corpore*. Elle prenait une large part aux discussions relatives à la revision du programme de l'enseignement primaire. En 1907, elle fêtait à Versoix le 40^e anniversaire de sa fondation par une fête champêtre des mieux réussies.

A cette époque un événement de la plus haute importance pour l'avenir de la société vint modifier profondément l'orientation de son activité. Les régents primaires, désireux de pouvoir se réunir en une assemblée purement professionnelle, venaient de fonder l'Union des instituteurs. Du coup, la Société pédagogique se trouva libérée du souci de la lutte pour l'existence des fonctionnaires de l'enseignement primaire, et put réserver toute son activité à l'étude toujours renaissante de la science pédagogique et au développement mutuel de ses adhérents.

C'est donc à peu près exclusivement dans ces directions que nous verrons se développer, dès ce moment, le programme de nos assemblées. Voici d'abord M. H. Baudin, architecte, qui nous entretient de la construction des bâtiments scolaires en Suisse. M^{me} J. Ballet attire notre attention sur l'école populaire en Belgique, où une activité fébrile et prémonitoire régnait alors. Pauvres petites écoles belges ! quel est votre sort pendant les heures grises de l'occupation étrangère ? La Société pédagogique genevoise vous adresse un souvenir ému et garde l'espoir que, bientôt, vous pourrez refleurir sous un ciel plus serein et dans une atmosphère plus légère !

Dès 1908, la question de la revision des lois sur l'instruction publique datant de 1886 commençait à préoccuper nombre d'esprits. Courageusement, notre société s'attela à cette œuvre importante qui retint son activité pendant un temps assez long. Les vœux qu'elle a émis n'ont pas tous été réalisés, tant s'en faut ! Aujourd'hui comme il y a dix ans, beaucoup de problèmes attendent leur solution ; la tempête dans laquelle se débat l'Europe a posé

ces questions sur un terrain nouveau, voilà un immense champ de travail qui s'ouvre derechef devant les bonnes volontés de nos collègues.

Notons en passant les causeries de M. H. Odier, sur le « Style genevois » ; de M. H. Mercier, sur l'Instruction à Genève au temps de Calvin. Tour à tour, la Société s'occupe des expériences scolaires préconisées par M. le prof. Ed. Claparède ; des publications pédagogiques nouvelles ; de la discipline à l'école, traitée d'une manière approfondie par MM. E. Duvillard et J. Dubois, avec exposé du système américain de self-government ; de l'éducation physique à l'occasion du Congrès d'Odense ; du système de promotion dit « de Mannheim », et de l'Éducation civique à l'école à propos du Congrès de 1914.

Tout cela a-t-il été fait en pure perte ? Que non pas. La vigoureuse campagne menée contre l'écriture allemande aboutit à une réforme heureuse. On se préoccupe aujourd'hui des intérêts de l'enfant plus qu'autrefois, on réforme les horaires, on se demande si l'éducation manuelle comme l'éducation morale n'ont pas par trop cédé la place à l'instruction proprement dite. En deux mots, tout ne va pas pour le mieux dans ce pays de renommée universelle ! Ne faut-il pas une société qui, en dehors de toute préoccupation politique ou autre, marche en tête du mouvement qui conduit l'école dans la voie du progrès ?

Et voici 1914. Tout s'écroule ! La fraternité et l'entraide prêchées aux peuples comme aux individus sombrent sous les efforts coalisés de l'envie, de la vanité et du mensonge. Est-il possible de regarder l'avenir en face ?

Sollicités par le service de leur patrie ou par les nombreuses œuvres de solidarité humaine créées à Genève à l'occasion de cette guerre impitoyable, nos sociétaires n'ont plus guère de loisirs pour s'occuper de pédagogie. Nos séances sont suspendues pendant quelque temps ; puis, la vie étant plus forte que la mort, notre local rouvre ses portes et les habitués reprennent place autour de leur président. Ce dernier est alors M. le prof. Claparède, le créateur de l'Institut J.-J. Rousseau. Sous sa savante impulsion, notre société élève encore le niveau de ses discussions. On y parle de la suggestion dans l'éducation, de la graphologie, des expériences tentées en classe, des ligues de bonté, de la gymnastique rythmique, du rôle de l'instituteur dans le choix d'un métier, etc., etc.

Et, malgré cette voie nouvelle, la société a-t-elle négligé les intérêts de ses membres ? Nullement. Le souci de l'amélioration des conditions de l'enseignement l'a préoccupée comme à l'époque de sa fondation. Toutes proportions gardées, l'esprit qui l'animait à ses débuts l'anime encore de nos jours. Fièrre de son beau passé, la Société pédagogique peut envisager l'avenir avec confiance. Comme tout organisme, elle a eu ses heures d'enthousiasme, de labeur, de découragement, de doute et d'espoir. Durant 50 années, elle a vécu d'une vie simple, laborieuse et honnête. Aujourd'hui les luttes sont apaisées, tous les regards sont tournés en avant.

Venez donc à nous, jeunes gens ! qui, dans peu, serez à la place où nous sommes. Le paisible foyer qu'est la Société pédagogique vous attend ; venez apprendre à aviver la flamme qui ne doit jamais s'éteindre.

Genève, le 20 octobre 1917.

ED. MARTIN.

Discours du Président :

L'ÉDUCATION ET LA DÉMOCRATIE

M. le Conseiller d'Etat,
Mesdames et Messieurs,

Au moment où nous sommes réunis ici pour fêter joyeusement — aussi joyeusement que le permettent les temps graves que nous traversons — les noces de diamant de notre chère Société pédagogique, la tentation est grande, pour le psychologue, d'analyser les raisons qui nous ont amenés autour de ces tables. Quelle est la signification psychologique d'un jubilé ? A quels sentiments inconscients obéissent ceux qui se groupent pour célébrer un anniversaire ? Cela nous entraînerait bien loin d'approfondir ici cette question assurément complexe. Mais, parmi les multiples tendances qui déterminent la célébration d'un jubilé, nous pouvons cependant en relever une : le besoin de reprendre contact avec les nécessités premières qui ont engendré l'institution que l'on se réjouit de voir exister et prospérer — vivre à nouveau les aspirations, les raisons intellectuelles et morales auxquelles la création de cette institution a répondu.